

Tintigny, le 22 janvier 2019

Commune de Daverdisse

Compte rendu de la CLDR du 17 janvier 2019

Réf. N:\ER6\DAVERDISSE\06- CLDR\2019\20190117 PNAM et patrimoine\Daverdisse 20190117 PV CLDR PNAM patrimoine.docx

Présents et excusés :

Présences de la CLDR : cf. liste ci-après

FRW : Sophie Orban et Gervaise Ropars, agents de développement

Ordre du jour :

- Avis sur le projet de création de Parc Naturel Ardenne Méridionale
- Inventaire du patrimoine : les éléments à restaurer
- Divers.



Le bourgmestre accueille la CLDR à cette première réunion de l'année.
Il présente ensuite l'ordre du jour.

Avis sur le projet de création de Parc Naturel Ardenne Méridionale

Cf. le document en annexe pour les détails de la projection, et le résumé non technique envoyé au préalable à chaque membre.

Les agents de développement présentent le projet de Parc Naturel Ardenne Méridionale : son territoire, ses liens avec le GAL Ardenne Méridionale, la définition d'un parc naturel et ses sphères d'intervention.

Les agents de développement proposent aux participants de parcourir le plan de gestion ensemble et de récolter leurs remarques au fur et à mesure. Chaque membre dispose de deux cartons à dresser selon le choix : un vert – pour approuver ce qui a été mentionné ; un jaune – pour apporter une remarque. Chacun est invité à s'exprimer à son tour.

Dans la présentation, les projets en liens avec le PCDR sont repris en gras.

Axe 1 - Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives

Pas de remarque.

Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire

Pas de remarque.

Etendre la nature ordinaire en impliquant chacun

Prairies permanentes : De nombreux messages incitent la population à manger moins de viande. Or, les prairies permanentes sont liées directement aux bovins (pour la viande ou le lait)

→ Il serait plus pertinent d'encourager la consommation raisonnée de la viande produite localement.

Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol

- Les effluents d'élevage sont déjà fortement régis par une législation stricte. Que serait-il envisagé en plus ?

- Utilisation des pesticides : Produire des céréales sans pesticide s'avère quasi impossible car elles ne sont plus résistantes aux maladies.

→ Proposer de produire des céréales plus résistantes (ex : expérience menée au PN Haute Sûre Forêt d'Anlier sur l'épeautre).

→ Introduire de nouvelles méthodes de traitement, alternatives aux pesticides (ex : expérience menée au PN de Gaume sur le blé).

Réduire les besoins en eau

Pas de remarque.

Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage

Pas de remarque.

AXE 2 – Paysages et aménagement du territoire

Les paysages dans leur diversité : se donner un cap

Chaque parc naturel doit se doter d'une charte paysagère – théoriquement dans les 3 ans de sa création.

Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et mettre en valeur

Pas de remarque.

Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés

Pas de remarque.

Tendre vers un aménagement cohérent du territoire du Parc naturel

Un parc naturel ne développe pas d'outils contraignants ; il se soumet à la souveraineté communale (ex : RGBSR). Par contre, il serait utile de disposer de chartes, d'autant plus que le territoire dépend de deux services régionaux d'urbanisme (Namur et Arlon).

Sensibiliser tous les publics et diffuser les bonnes pratiques en matière urbanistique et architecturale

Pas de remarque.

Intégrer les nouvelles manières d'habiter et de construire

Pas de remarque.

Construire une politique énergétique commune afin de tendre vers l'autonomie

Cet objectif présente beaucoup de bonnes intentions, mais ne constitue-t-il pas un doublon par rapport aux outils existants ? (Guichet de l'énergie, associations, ...).

Réduire la consommation énergétique des bâtiments et équipements

Pas de remarque.

Etendre l'utilisation du potentiel « biomasse » local

→ Élargir la notion de biomasse aux sous-produits agricoles.

- Ne pas renforcer la filière bois-énergie, mais prôner davantage son utilisation raisonnée, au profit de la filière de bois d'œuvre. Il faut être attentif à l'avenir des scieries locales.

Sensibiliser tous les publics à la question de l'énergie par une communication adaptée

Pas de remarque.

Rendre possibles et visibles les solutions alternatives à la voiture individuelle et promouvoir leur utilisation

- Cet objectif ne semble pas pertinent pour un territoire isolé ; il est utopique. Il y a plus de travailleurs que d'emplois sur le parc naturel et la voiture est nécessaire pour se rendre au travail. Les loisirs ne doivent pas se restreindre aux activités locales ou au vélo ; la voiture est nécessaire pour accéder à une offre culturelle (spectacles, cinéma, ...).
- Il est difficile de circuler autrement qu'en voiture.
→ Travailler plutôt sur les moteurs des voitures pour qu'ils polluent moins.

Favoriser les déplacements moins polluants

Cet objectif semble davantage lié au tourisme qu'aux déplacements utilitaires.

AXE 3 – Développement rural et économique

Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation

Cf. remarque sur les prairies.

Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles

L'accès à la terre est compliqué par le bail à ferme.

Développer des outils partagés de transformation et distribution des productions agro-alimentaires

Pas de remarque.

Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire

Cf. remarques sur les céréales.

Etendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale

- L'agriculture sur le territoire est extensive et bénéficie d'une bonne image.
→ Valoriser l'agriculture locale au-delà des limites du parc naturel.
- → Aider les producteurs à obtenir un label (IGP ou idéalement AOP) car cela nécessite des moyens financiers assez conséquents, ainsi que du lobbying.

(Re)créer des liens entre les agriculteurs et les habitants et autres publics

Pas de remarque.

Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement

Il est utopique de penser que la culture de sapins de Noël n'a pas de conséquence sur le sol...

Améliorer la gestion de la forêt privée

Pas de remarque.

Stimuler le dialogue entre utilisateurs de la forêt

Pas de remarque.

Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière

Pas de remarque.

Favoriser une meilleure cohabitation entre l'activité cynégétique et les autres fonctions de la forêt

- Il faudrait réguler la chasse, sans permettre l'introduction d'animaux provenant de l'étranger.
- Les alternatives à la battue existent, mais ne sont pas pertinentes.
- Certains estiment qu'il y a trop d'exigences envers les grandes chasses ; les exploitants seraient à la recherche de terrains de chasse à l'étranger.
- Le lobbye des chasseurs est très puissant ; il est dès lors préférable de s'en tenir à des mesures relativement neutres. Les deux premières proposées ici relèvent du bon sens.

Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts

L'Europe va légiférer sur le chauffage au bois, car il est polluant. Il convient donc de rester attentif à cet aspect.

Connaître et faire connaître les ressources locales

Pas de remarque.

Renforcer le recours aux ressources naturelles locales

Il faut veiller à ne pas surexploiter les ressources du sol.

Définir une vision stratégique partagée du tourisme et l'opérationnaliser

Pas de remarque.

Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire

Pas de remarque.

Renforcer la capacité de guidage du territoire

Pas de remarque.

Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques

Pas de remarque.

Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt

→ Ajouter une attention à la propreté des entrées des villages.

Accompagner les Maisons du tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique

Pas de remarque.

Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire

Pas de remarque.

Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation

Pas de remarque.

Pérenniser le patrimoine matériel

Pas de remarque.

(Re) valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local

Pas de remarque.

Remarques générales

- Tous ces objectifs liés au tourisme et HoReCa visent le renforcement du tourisme ; or, le RIE précise que les principaux impacts du PN proviennent du tourisme (dus principalement à une fréquentation accrue). Ces objectifs ne sont donc pas cohérents avec l'analyse. Il n'est pas question d'induire un tourisme de masse ; il faut plutôt l'encadrer et envisager des sensibilisations aux déchets, aux moyens de transport et à la gestion des gîtes de grande capacité.
- Les mesures liées aux alternatives à la voiture individuelle semblent davantage liées à une mobilité touristique (liens avec le GAL).
- Ajouter : promouvoir l'utilisation de la monnaie locale « l'ardoise ».
- On parle très peu des propriétés forestières publiques, alors qu'elles représentent une grande proportion du territoire. Il faudrait ajouter des mesures pour la gestion de la forêt publique ; par exemple au niveau des dégâts de gibier.
- Pourquoi ne pas insérer des mesures visant à instaurer des synergies entre les habitants, principalement au niveau culturel et sportif ?

Avis

- **Les membres de la CLDR approuvent ce projet de création de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale.**
- Cependant, ils estiment que c'est un programme très (trop) ambitieux. Ils se demandent si le PN disposera de suffisamment de moyens pour le mettre en place, tant au niveau de l'équipe technique qu'à celui des projets à réaliser. Il faudra poser des priorités dans les réalisations. Ils espèrent que son action s'inscrira dans le long terme.
- Certaines mesures sont utopiques (ex : alternatives à la voiture individuelle dans l'usage quotidien) et il est peu probable qu'elles soient un jour mises en œuvre.
- Les indicateurs d'évaluation semblent peu pertinents et difficilement vérifiables.
- Ce plan est trop centré sur le tourisme, qui a peu de retombées locales à Daverdisse (tourisme de passage), à l'exception des propriétaires de gîtes.
- Ce plan ne semble pas suffisamment centré sur les aspects sociaux.
- Certaines mesures proposées sont trop spécifiques et il faut veiller à ne pas faire de doublon par rapport à des initiatives ou acteurs en place. (ex : énergie)

En conclusion

- Approbation du projet de création du PNAM, moyennant la prise en compte des remarques reprises ci-dessus.
- Le PNAM a un programme fort ambitieux, qui ouvre la porte vers différentes sources de subventionnement pour la réalisation des projets (wallonnes, européennes, ...)
- De nombreux liens existent entre le PCDR et le plan de gestion du PNAM.
- Les membres de la CLDR peuvent visiter le PN des Abruzzes (Italie) pour mieux se rendre compte des actions d'un parc naturel.

Inventaire du patrimoine : les éléments à restaurer

Avant la réunion, la FRW a transmis à la CLDR la grille d'inventaire complète des éléments patrimoniaux, ainsi que le lien vers la cartographie.

Remarques préalables

- Les représentants de Daverdisse déplorent le fait que la croix Colle a été vandalisée et cassée ; ils insistent pour que les différents morceaux soient conservés pour une restauration.
- Daverdisse garde les traces de doubles portes dans les bâtiments traditionnels et de murs en pierre sèche ; les membres établissent leur relevé.
- Il serait intéressant d'indiquer des traits plutôt que des points pour la localisation des murs en pierre sèche.

État d'avancement de l'action

- Inventaire réalisé dans chaque village
- Cartographie réalisée
- Vérification en séance de la localisation de ces trois éléments :
 - Emplacement du "petit Jésus" à Haut-Fays
 - L'ancien emplacement de Ste Agathe
 - La croix en dessous du terrain de foot rue des Ochires à Haut-Fays

Éléments à restaurer

Afin de faire un choix parmi les centaines d'éléments à restaurer, la FRW propose la méthode suivante :

- Les participants se répartissent par village et reçoivent la grille des éléments répertoriés dans leur village, répartis par types.
- Chaque village dispose de 15 minutes pour sélectionner trois éléments à restaurer, en tenant compte de critères tels que par exemple le statut de propriété (Propriété publique), l'urgence et leur accessibilité ou visibilité.
- Les réflexions sont ensuite mises en commun.

→ Choix opérés

Daverdisse	<ul style="list-style-type: none">- Croix Mélanie Colle : à réparer ; lettrage à refaire.- Retable dans l'église : remettre la statue originelle qui vient d'être retrouvée (remonte au XVIème siècle) et sécuriser le retable dans son ensemble.- Pierres tombales des seigneurs de Daverdisse (Seigneur de Gerardin, Nicolas de Vervoz) à valoriser.- Remarque : la grotte ND de Lourdes appartient à la Fabrique d'église et n'est donc pas retenue dans cette sélection. Le site mériterait un entretien.
Gembes	<ul style="list-style-type: none">- Murs en pierre sèche rue de Porcheresse, avant le pont des Gades- Pont de l'Ermitte- Abreuvoir rue de la Chapelle (près de chez Michel Collignon).
Haut-Fays	<ul style="list-style-type: none">- Monument aux morts près de la maison communale- Lavoir des Scottons- Potale Sainte Agathe
Porcheresse	<ul style="list-style-type: none">- Bief de la pompe à eau- Tombes en schiste : à ramener à l'église pour les préserver, si accord- Puits du Gros Bois

Parmi les éléments sélectionnés, certains représentent des interventions plus lourdes.

Ces 12 choix sont transmis au Collège pour décision et suites voulues, selon les moyens à mettre en œuvre.

Divers : appel à projets « c'est ma ruralité ! »

Un nouvel appel à projets « c'est ma ruralité ! » vient d'être lancé par le Ministre de la Ruralité. Il comporte deux volets : un pour les communes, pour des aménagements de convivialité ; un second pour les associations, pour soutenir les GAC ou des activités innovantes dans les domaines de l'intergénérationnel, bien-être et convivialité, partage de la mémoire locale, transmission du savoir-faire traditionnel,...

Les formulaires doivent être remis pour le 15 mars.

<https://agriculture.wallonie.be/-/appel-a-projet-c-est-ma-ruralite-?inheritRedirect=true%20>

Sophie Orban,
Agent de développement FRW

Participants à la CLDR du 17/01/2019

15 présents

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Bodart	Christophe	Daverdisse
M.	Bosseaux	Michel	Haut-Fays
M.	Burtomboy	Denis	Daverdisse
M.	Collin	Lucien	Porcheresse
M.	Groffils	Firmin	Porcheresse
M.	Incoule	Roland	Porcheresse
M.	Jacquet	Johan	Porcheresse
Mme	Lambert	Dominique	Daverdisse
M.	Léonet	Nicolas	Haut-Fays
M.	Léonet	Maxime	Haut-Fays
M.	Merny	André	Gembes
Mme	Poncin	Patricia	Gembes
M.	Vanommeslaeghe	Luc	Porcheresse
M.	Verbeek	Pierre	Daverdisse
M.	Vincent	Jean-Claude	Haut-Fays

5 excusés

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Adam	Jean-Benoît	Haut-Fays
Mme	Cornet	Maryse	Haut-Fays
M.	de Cartier d'Yves	Jean-Philippe	Daverdisse
Mme	de Cartier-Migeal	Geneviève	Daverdisse
M.	Pauwels	René	Haut-Fays